


Située au cœur du Nord-Isère, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné regroupe 36 communes et 64 000 habitants. Plus de 250 agents portent le projet d'une collectivité moderne et innovante au service de ses communes et de ses usagers.

Dans cette optique, la Communauté de communes recherche un(e)

## **Alternant(e) en charge de la lutte contre les espèces invasives F/H**

dynamique et motivé(e) pour rejoindre ses équipes




Au sein du service Environnement, encadré par le Chargé de mission biodiversité et au sein d'équipes projets, vous participez à la mise en œuvre de la politique intercommunale de lutte contre les espèces invasives (ambrosie, renouée, frelon asiatique etc.).


Plus précisément, votre mission consistera à :

- Conduire la mise en place de plan de gestion de lutte contre les espèces invasives (ambrosie, renouée du japon, frelons asiatiques) sur le territoire, avec le suivi de la mise en œuvre des actions (programmation technique, actions opérationnelles, actions de sensibilisation et d'animations),
- Être l'interlocuteur de la collectivité sur les sujets des espèces invasives auprès des acteurs du territoire (usagers, partenaires associatifs ou institutionnels).

### **Activités :**

- 
- Réglementation des espèces invasives,
  - Notions en biologie, écologie, arboriculture, faune et flore, milieux naturels,
  - Elaboration de plan d'actions,
  - Élaboration des protocoles de recherche,
  - Réaliser des opérations de gestion, de restauration, de régulation des espèces,
  - Animer des réunions techniques avec les partenaires et le public,
  - Gestion des conflits avec les usagers.

Lieu de travail : Saint Jean de Soudain + sur le terrain (déplacements fréquents sur le territoire)



**Profil recherché :** Vous souhaitez préparer un diplôme Bac+3/Bac+5 dans le domaine de l'environnement. Vous possédez des connaissances approfondies des milieux naturels et des espèces invasives, des capacités organisationnelles, rédactionnelles, relationnelles et pédagogiques. Vous êtes force de proposition et avez l'esprit d'équipe et d'initiative. Vous êtes titulaire du permis B.

- Poste à pourvoir dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an
- Rémunération : selon la grille légale
- Avantages : titres restaurant, participation à la protection et à l'action sociale



Préparez votre avenir à nos côtés !

Adressez votre candidature (CV accompagné d'une lettre de motivations) jusqu'au 4 mars 2022 inclus, par mail à [recrutement@valsdudauphine.fr](mailto:recrutement@valsdudauphine.fr) à l'attention de Madame la Présidente, sous la référence « 2022\_Alternance espèces invasives ».

Pour plus d'informations, contactez Maxime Malossane, 06 35 42 84 43 ou [maxime.malossane@valsdudauphine.fr](mailto:maxime.malossane@valsdudauphine.fr).